

Plus un ordre au bailli d'Auxois, d'envoyer des vivres *en l'Ost sur la rivière de Loire*.

Ces ordres sont datés du samedi 5 mars (1362).

Les troupes de Bourgogne qui se réunissaient sur la Loire, étaient placées sous les ordres du comte de Tancarville, et, devaient, d'après les ordres du roi de France (1), se réunir à celles que Jacques de Bourbon, comte de la Marche, réunissait à Lyon, pour attaquer les Tard-Venus.

Pour en revenir aux rectifications à faire au texte de Froissart, nous dirons qu'en parlant de *l'archevêché de Lyon*, il veut sans doute désigner le comté de Lyon ; mais ce comté n'appartenait plus à l'archevêque et au chapitre depuis l'an 1312 que Philippe—le-Bel l'avait réuni à la couronne; peut-être Froissart a-t-il voulu parler des fiefs qui appartenaient à l'Église de Lyon ; Brignais était un de ces fiefs.

Enfin nous relèverons encore une petite erreur de Froissart ; c'était le capitaine châtelain , et non le seigneur qui fut pris au château-fort de Brignais, par les Tard-Venus. La seigneurie appartenait au Chapitre de Saint-Jusl de Lyon, depuis la donation que lui en avait faite le pape Innocent IV, en 1251.

Nous n'avons pas à décrire la bataille de Brignais, si désastreusement perdue par Jacques de Bourbon, comte de la Marche, puis qu'elle l'a déjà été dans la *Revue du Lyonnais*[^]). Du reste, on ne peut rien faire de mieux à ce sujet que l'admirable récit de Froissart; on peut tout.au plus y ajouter

(1) Le duché de Bourgogne était réuni à la couronne de France, depuis la mort du duc Philippe de Rouvre, qui avait eu lieu le 21 novembre 1361. L'acte par lequel le roi Jean réunit le duché de Bourgogne à sa couronne, est daté du château du Louvre, *près Paris*, et du mois de novembre 1361.

« *Datum in Castro nostro de Lupara prope Parisi. Anno Domini MCCC LXI metise novembres.*

Preuves de l'Histoire du duché de Bourgogne, par dom Plancher.

'2) Par M. l'abbé Mcllirr, loin. 20 de ia *Revue*.